ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

France 3

Question écrite n° 44769

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace a propos des difficultes de reception de la chaine de television France 3 Mediterranee rencontrees par de nombreux habitants du canton de Valreas (Vaucluse). L'existence de zones d'ombre, dues a la situation geographique du canton, en plus de son enclavement en terre dromoise, sont a l'origine de cette situation qui perdure depuis plusieurs annees et qui se traduit paradoxalement par une meilleure reception des emissions diffusees par France 3 Languedoc-Roussillon. Ainsi, bon nombre des habitants de Valreas, mais egalement de Grillon, Richerenches et Visan, se trouvent-ils prives des emissions du service public ou contraints a les regarder dans des conditions de retransmission deplorables. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des demarches envisagees par le Gouvernement pour permettre aux habitants du canton de Valreas d'avoir acces au service public dans des conditions normales et satisfaisantes.

Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, des habitants de Valreas, Grillon, Richerenches et Visan (Vaucluse) captent difficilement les programmes regionaux de France 3 Mediterranee. Cette situation est effectivement due au relief de la region, le mont Ventoux faisant ecran entre l'emetteur et les communes en cause ; ainsi les telespectateurs recoivent mieux les programmes de France 3 Languedoc-Roussillon par l'intermediaire d'un autre emetteur. TDF effectuera une mission sur place afin d'apprecier la situation geographique, de proposer une solution appropriee et d'en evaluer le cout. Si cette etude est concluante, il conviendra d'obtenir l'autorisation du Conseil superieur de l'audiovisuel et de definir les modalites de financement d'une telle operation en liaison avec le ministre charge de la culture et de la communication.

Données clés

Auteur : M. Mariani Thierry
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44769
Rubrique : Television
Ministère interrogé : télécommunications et espace
Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 novembre 1996, page 5741
Réponse publiée le : 27 janvier 1997, page 416